AÏN DEFLA

Céréaliculture : une lecture édifiante des bilans

La Direction des services agricoles de la wilaya de Aïn Defla vient de présenter au conseil exécutif de la filière céréaliculture les bilans de la dernière campagne de moissons-battages et labours-semailles qui vient de débuter.

Si la campagne des semailles ne relève, à son début, que de spéculations, de projections, de ciblage de résultats et autres contrats de performance, conditionnés par un ensemble de facteurs aléatoires, pour ce qui concerne la campagne moissons-battages, ses résultats sont en principe effectifs, palpables, analysables et même vérifiables. Selon un document rendu public, la superficie réservée à la céréaliculture représente 60% de la surface agricole utile (SAU) dont 45% destinée à la céréaliculture. Superficie constituée de 3 zones en fonction du relief, la zone de plaine pour les hauts rendements de 20 000 ha, la zone de piémonts de rendements moyens avec 34 000 ha et la zone montagneuse de 26 000 ha considérée comme étant à rendements faibles ou très faibles.

Selon le responsable du secteur agricole qui a exposé le bilan, il a été enregistré des taux record de production estimés entre 50 et 80 q à l'hectare, la production engrangée ayant été de 2 059 442 q.

Cependant, la seule donnée attestée dans ce bilan est la production collectée par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) qui a atteint cette année quelque 877 000 q, un chiffre jamais atteint depuis 1962. Cette donnée attestée implique une différence de 1 182 237 q, soit plus de 57% de la production dont l'auteur du rapport explique par des calculs purement théoriques. Il note que près de 10% de la production est à mettre au compte de la Zakat (199 006 (au kg près), que 128 277 q d'orge sont allés à l'alimentation du bétail, que 125 209 q ont été vendus dans les marchés, 19 144 q ont été exportés vers d'autres wilayas, 635 218 q sont à mettre sur le compte de l'auto-consommation, et 75 382 q ont été gardés comme semences par les agriculteurs eux-mêmes. A la lecture de ce bilan, les participants se sont interrogés sur la fiabilité de ces chiffres. «Ils relèvent plus de l'application de taux purement théoriques avec lesquels on peut cibler un volume de production qui restera théorique», avons-nous entendu dire.

Par ailleurs, certains observateurs n'ont pu s'empêcher de noter que pour justifier les 2 059 442 q, il y a lieu de signaler le double emploi. Par exemple, les 10% censés être distribués au titre de la Zakat doivent être retranchés de l'auto-consommation et en aucun cas ne peuvent venir s'ajouter. On relève aussi que le volume de céréales qui ont été destinées à l'auto-consommation a été établi par un calcul purement théorique, à savoir le rapport entre les 501 171 habitants de la wilaya et les 111 moulins traditionnels et, de ce fait, les 30% de la production affectée à l'auto-consommation demeurent pour le moins difficilement vérifiables.

Certains observateurs notent que «l'application de paramètres théoriques peut permettre de justifier n'importe quel volume de production».

Concernant un autre volet du rapport exposé au conseil exécutif de la filière de la céréaliculture, celui relatif à la consommation de la subvention allouée dans le cadre du Fonds national de développement et de l'investissement agricole (FNDIA) : on note qu'au titre du quinquennat en cours, le montant de cette subvention s'élève à plus de 355 milliards de centimes dont celui engagé à la fin 2011 n'a atteint que 114 milliards de centimes, soit le tiers seulement, consommé à hauteur de 107 milliards. Ce qui saute aux yeux à la lecture de ce rapport, c'est que les opérations engagées ne relèvent pas de l'investissement proprement dit, telles que le «soutien à l'énergie (conservation sous froid de la pomme de terre), soutien à l'acquisition des engrais, achats de tracteurs pneumatiques, 10 sur 84 au programme. Tout un chacun se demande si ces opérations ont un apport avec l'investissement tel que défini par les principes de l'économie.

Mieux encore, on peut noter dans ce rapport le reliquat au chapitre «investissement». Il s'élève à la fin 2011 à plus de 244 milliards de centimes. Quand on sait combien l'investissement dans l'agriculture peut mener à l'auto-suffisance alimentaire vitale, quand on sait qu'on enregistre de tels reliquats qui dorment, quand on sait que nos agriculteurs ne demandent qu'à produire, que le citoyen se plaint des prix à la consommation, quand le financement existe, on ne peut qu'être sceptique de voir, à court terme, cette autosuffisance atteinte.

Karim O.

BLIDA

Un mort et quatorze blessés dans trois accidents de la circulation

La fin de ce week-end a été meurtrière à Blida. Trois accidents de la circulation ont eu lieu, hier, principalement sur l'autoroute Est-Ouest, faisant un mort et quatorze blessés graves.

Le premier, survenu à Boufarik, a causé la blessure à 10 passagers, lorsqu'un camion de petit tonnage percuta une Peugeot 306. Les blessés ont été évacués en urgence à l'hôpital de Boufarik. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour connaître les circonstances de ce drame.

Dans les heures qui ont suivi, un autre accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest aux environs de la ville de Mouzaïa. C'est également un camion qui a heurté un jeune homme de 25 ans qui tentait de traverser l'autoroute mais le camion qui roulait à vive allure l'a surpris en plein milieu de la voie. La victime, originaire de Taher, dans la wilaya de Jijel, a rendu l'âme lors de son transfert à l'hôpital.

Le troisième accident, toujours sur l'autoroute Est-Ouest, a fait quatre blessés graves — ils souffrent de plusieurs traumatismes — qui ont été évacués à l'hôpital M'hamed-Yazid de Blida.

Une collision entre deux véhicules légers, une Daewoo et une Renault Clio, est survenue à proximité de la commune de Chiffa. Le facteur humain est la cause principale de ce malheureux accident.

M. B.

HISTOIRE ET ENVIRONNEMENT À TIZI-OUZOU

Volontariat à la fortêt de l'Akfadou, haut lieu de la Révolution

Pour les villageois d'Aït-Salah, l'histoire rime aussi avec l'environnement

Jeudi, journée coïncidant avant la commémoration du 58e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, les citoyens de ce village martyr, jouxtant la forêt de l'Akfadou, ont choisi de célébrer à leur façon cet événement historique, en organisant une mémorable journée de volontariat consistant en le nettoyage des abords de la nouvelle route qui reliera bientôt les wilayas de Tizi-Ouzou et Béjaïa par Chemini. Les villageois ne se sont pas contentés de ramasser les détritus de tous genres qui parsèment les accotements, mais, aussi ils ont débroussaillé et débarrassé un large pan de cette célèbre forêt des herbes folles et autres résidus des incendies qui ont mis à mal ce massif forestier qui a fait la gloire des maquisards de la Wilaya III historique. Les moindres recoins de cette forêt hantée par le souvenir des maquisards vivants ou disparus ont été revisités par les villageois pour les débarrasser des résidus de repas que d'indélicats randonneurs et piqueniqueurs ont négligemment oubliés sur les lieux souillés par les sachets, boîtes de conserve et autres cannettes de bière. Pour donner de l'allure et un sens à leur action, les volontaires d'Aït-Salah projettent de faire du site un lieu de pèlerinage et un vaste musée à ciel ouvert glorifiant la Révolution dans ce haut lieu, antre des moudjahidine dont certains ont tenu à participer à cet original volontariat. Tout comme ils prévoient d'aménager le site, berceau de la Révolution, en un espace familial respectable.

S. Hammoum

JUMELAGE

Le maire d'Aubervilliers accueilli avec faste à Bouzeguène

A la tête d'une forte délégation composée de Mme Christine Ratzel Togo, adjointe à la coopération centralisée, Mme Véronique Hammache, maire adjointe, Djida Madi, conseillère municipale, Carlos Semedo, directeur de la vie associative et des relations internationales, Ali Cherif Yazid, doyen de la faculté des sciences, Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers, dans la Seine, Saint-Denis, a effectué une visite de travail et d'amitié dans la commune de Bouzeguène du 2 au 3 novembre dans le cadre d'un jumelage entre les deux communes.

A son arrivée au chef-lieu de la commune de Bouzeguène, le maire d'Aubervilliers a été accueilli chaleureusement par une foule nombreuse, à sa tête le maire de Bouzeguène, Mourad Sadji, l'exécutif communal ainsi que des représentants de la société civile.

En application du protocole d'accord de jumelage entre les deux municipalités, le maire d'Aubervilliers a rencontré la société civile dans une mémorable manifestation à laquelle ont pris part l'ensemble des 22 villages de Bouzeguène dans une salle archicomble.

Dans son intervention entamée par un sympathique «azul fellawen», l'hôte de Bouzeguène a décliné les grands axes du jumelage qui sera à l'ordre du jour du conseil municipal d'Aubervilliers qui se tiendra courant novembre.

Cette initiative coïncidant avec la commémoration du 58e anniversaire de la Révolution a été très bien accueillie par les citoyens qui y voient une excellente opportunité de développement entre les deux municipalités, comme l'a si bien expliqué le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tizi-Ouzou, avec l'expérience plurielle qui en sera tirée dans le domaine de la coopération décentralisée.

L'initiative est d'autant plus louable qu'elle rappelle que dans le département de la Seine-Saint-Denis, plusieurs hommages ont été rendus aux victimes de la manifestation du 17 Octobre 1961.

Lors de son intervention, le président de l'association Bouzeguène-Europe a mis l'accent sur les projets de sa structure qui vise le rassemblement de la diaspora de Bouzeguène à travers l'Europe et la facilitation d'échanges dans les cadres sportifs, touristiques et sanitaires en attendant une coopération dans le cadre du développement.

La solidarité entre les villes de Bouzeguène, en passant par la Chine et la Palestine a été évoquée par le président de Bouzeguène-Europe avant le franc débat avec la société civile au sujet des perspectives de coopération.

Un représentant du wali et le chef de daïra de Bouzeguène ont également assisté à la rencontre pour inscrire cette visite dans un cadre plus global de coopération avec la France. Notons qu'un hommage a été rendu par un membre de la Fédération du FLN en France, Mettouchi Hafid, au président français François Hollande pour avoir reconnu les massacres du 17 Octobre 1961.

S. H.

Publicité

رسالة مفتوحة إلى السادة :
فخامة رئيس الجمهورية
معالي وزير العدل حافظ الأختام

من السيد : يطوي حمانة و زوجته طراد حسيمة
السكنان بـ الترقية العقارية "مقرس" حي النقل البري سطيف

سيدي؛

لي الشرف العظيم أن أتقدم إلى فخامتكم بطرح مشكلتي انا وزوجتي و المتمثلة في ما يلي :

لقد اشترينا من السيد "ب-ع" مسير الشركة ذات المسؤولية المحدودة "مقرس للترقية العقارية" بموجب وكالة تسيير من طرف ابنه محررة في 2010/03/29 هذا الأخير الذي صرح أمام قاضي التحقيق بأن والده المذكور له وكالة بصفته شريك في الشركة محررة في 2010/05/05 و مرخص له بالإمضاء على الصكوك قد باعنا شقة بالترقية العقارية "مقرس" بتاريخ : 2009/07/20 مقابل مبلغ مالي يقدر بـ 9.000.000.00 دج إلى أنه تراجع فيما بعد و طالبنا بمبالغ إضافية وهذا ما جعلنا نعترض و نطالبه باسترجاع نقودنا أين قبل بالأمر و سلم لنا صك بمبلغ 8.300.000.00 دج و الذي ثبت بعد ذلك بأنه دون رصيد " صك سلم باسم زوجتي طراد حسيمة كون لها حساب بصندوق التوفير و الاحتياط".
هذا ما دفعنا إلى اتخاذ الإجراءات اللازمة في مثل هذه الأمور حيث اتخذت ضده تهمت إصدار صك بدون رصيد إلى انه و للتملص من هذا الجرم قدم ادعاء مدني بحجة النصب و الاحتيال وخيانة الأمانة إلا ان قاضي التحقيق في الغرفة الأولى أصدر أمر في 2012/05/02 بعدم قبول الدعوة و تم استئنافه امام غرفة الاتهام و التي امرت بإجراء تحقيق تكميلي امام الغرفة الأولى و بعد استكمال التحقيق صدر أمر في 2011/07/20 يقضي بأن لا وجه للمتابعة القضائية هذا الامر الذي أستأنف مرة اخرى وصدر القرار بإحالة الملف على الغرفة الثالثة للتحقيق و تنصيب التهمة و إثر ذلك صدر الأمر في 2012/03/28 بأن لا وجه للمتابعة القضائية و تم تزكيته بقرار من غرفة الاتهام في 2012/07/03 .
في ظل هذه الوقائع كنا انا و زوجتي قد حركنا دعوى قضائية بتهمة إصدار صك بدون رصيد و صدر حكم بعام حبس نافذ في حق المتهم و إرجاع المبلغ المالي إلا أن القاضي أصدر حكما بوقف الفصل في الدعوى إلى حين البت في قضية النصب و الاحتيال و خيانة الأمانة من طرف قاضي التحقيق الغرفة الثالثة "حكم صادر في 2012/02/23" إلا أنه رغم كل ذلك صدر الحكم في مسؤولية صك بدون رصيد بتاريخ 2012/10/25 يقضي ببراءة المتهم و إعفائه من المسؤولية و هذا رغم أن التحقيق أسفر على عدم وجود جريمة النصب و الاحتيال و خيانة الأمانة كما زعمه مسير شركة "مقرس للترقية العقارية" بغرض التنصل من تهمة إصدار صك بدون رصيد.
وعليه و امام كل هذه التجاوزات الخطيرة من طرف القضاء كون المشتكى منه استعمل نفوذه بصفته برلمانيا سابقا و من ثمة هضم حقوقنا في مبلغ الصك المسلم لنا أمام الشاهد و كذا الشقة المشترات و التي دفع ثمنها نقدا لا يسعنا إلا ان نتقدم لكم السيد فخامة الرئيس الجمهورية و السيد معالي وزير العدل حافظ الأختام بشكوانا هذه قصد إرسال لجنة تحقيق لاستعادة حقوقينا المهضومة وفق القانون.
تقبلوا منا أسمى عبارات التقدير و الاحترام

المعنيين بالأمر
يطوي حمانة و زوجته